

COAST Bordeaux 2017

Un objectif : connaître pour gérer Deux évènements pour y répondre

Un colloque international sur

« L'évolution systémique et de la biodiversité des environnements marins, côtiers et littoraux sous la pression du changement climatique, des facteurs naturels et anthropiques locaux ».

Identification et analyse des facteurs de pression.

Les environnements côtiers, littoraux et estuariens sont des écosystèmes à forte productivité, reliés et contraints par des environnements plus océaniques (bassin maritime) et plus continentaux (bassin versant), eux-mêmes soumis à la pression des changements climatiques globaux et à celle des influences anthropiques locales et régionales. L'un des thèmes du colloque portera sur l'identification, la quantification et l'analyse des facteurs de pression, depuis l'échelle globale jusqu'à l'échelle locale, ainsi que sur l'évaluation de leurs effets potentiels, individuels ou conjugués.

Impacts sur les socio-écosystèmes et ressources biologiques

En raison de l'élévation du niveau de la mer, de la survenue d'évènements extrêmes (tempêtes, tsunamis), et des activités humaines, les littoraux sont extrêmement vulnérables à l'érosion. Par ailleurs, les écosystèmes côtiers et littoraux subissent le réchauffement et la modification des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des eaux (réchauffement, intrusion marine, acidification). Ils sont en outre, souvent, le réceptacle de nombreuses sources de pollutions chimiques et biologiques qui, s'ajoutant aux pressions globales et régionales, les dégradent et diminuent significativement leur capacité de résilience et leurs fonctions écologiques, fondées sur une très grande densité et diversité d'organismes marins. Un autre des thèmes du colloque portera sur l'analyse et la quantification des impacts, à différentes échelles de temps et d'espace et à différents niveaux de complexité, sur les ressources biologiques et les socio-écosystèmes qui en dépendent.

Vulnérabilité des écosystèmes côtiers et risques encourus

Dans un contexte de changements rapides, les sociétés humaines s'interrogent sur leurs actions futures en termes de mitigation, c'est-à-dire en réduisant les facteurs de pression et/ou d'adaptation, c'est-à-dire en intégrant simplement la contrainte des impacts subis. Il est donc particulièrement crucial d'identifier et de mieux comprendre les relations entre les facteurs de pression environnementale, cumulés à différentes échelles d'espace et de temps, et leurs impacts actuels ou potentiels, c'est-à-dire analysés en termes de probabilités d'aléas, de vulnérabilité, et de risques, d'une part sur la biodiversité, d'autre part sur les socio-écosystèmes qui en dépendent.

Approches intégrées et processus de restauration des sociétés.

Certaines Directives cadres de l'Union Européenne comme la DCE (Directive Cadre Eau), la DCSMM (Directive Cadre Stratégie Milieu Marin) et la récente directive DCPEM (Directive Cadre pour la Planification de l'Espace Maritime) permettent d'évaluer le bon état des masses d'eaux continentales, estuariennes et côtières, de mesurer les impacts des pressions anthropiques et d'établir des politiques de cohabitation des usages marins de la côte jusqu'à la limite de la Zone Economique Exclusive (ZEE). Ces directives s'appuient sur des travaux scientifiques transdisciplinaires, dans une approche écosystémique intégrée, préfigurant ce que pourrait être une océanographie opérationnelle côtière et littorale, visant à nourrir la démarche de Gestion Intégrée de la Mer et du Littoral (GIML) et les décisions politiques qui s'y rapportent.

Des Rencontres sur le thème :

« *De la vulnérabilité au changement climatique, aux aléas naturels et aux pressions anthropiques* », axées, mais sans exclusive, sur la coopération entre les communautés scientifiques et professionnelles françaises et japonaises qui est animée entre autres par les Sociétés Franco-japonaises d'Océanographie.

Question 1: Comment accroître aujourd'hui la résilience des socio-écosystèmes pour mieux s'adapter demain non seulement aux évolutions du trait de côte, mais aussi à la fréquence et la force croissantes des catastrophes naturelles sur la côte ?

Les zones côtières constituent, en général, des écosystèmes fortement exploités. Elles représentent environ 2% de la surface émergée de la Terre, mais abritent 10% de la population mondiale dans des zones de faibles élévations, d'où une vulnérabilité très forte aux aléas naturels : tsunamis, inondations, intrusions marines, cyclones qui ont provoqué des dégâts matériels considérables et des milliers de pertes humaines, avec des répercussions environnementales, sociales et économiques de grandes ampleurs. Le Japon, un des premiers producteurs de produits de la mer, entouré de mers particulièrement productives malgré un littoral fortement urbanisé, et devant faire face à des cataclysmes naturels particulièrement fréquents, a su malgré tout sauvegarder une part importante de son économie maritime littorale et côtière et, à ce titre, constitue un interlocuteur privilégié pour échanger et entreprendre des recherches communes avec les scientifiques et acteurs professionnels français et européens du secteur maritime.

Question 2: Comment mettre en place une démarche de gestion intégrée de ces zones d'interface et de transition terre-mer pour minimiser la synergie des impacts des différents usages et mieux s'adapter aux facteurs de changement ?

L'augmentation de température combinée à l'enrichissement organique des eaux littorales (et fonds de baies) peut amoindrir la productivité d'espèces qui constituent une des ressources économiques importantes de l'activité de pêche côtière, une augmentation de la fréquence d'épizooties préjudiciable au développement d'activités aquacole ou touristique. L'acidification des eaux marines peut aussi avoir un impact direct sur le développement des espèces conchylicoles ou les crustacés et plus largement sur la composition spécifique des chaînes trophiques.

Question 3: Comment assurer la cohabitation des usages et sauvegarder la résilience d'activités traditionnelles comme la pêche et la conchyliculture face à ces nouvelles occupations de l'espace maritime dans un contexte de changement global ; dans ce but, comment mettre en place un processus de concertation inter-acteurs (dont les décideurs) dans une démarche de Planification stratégique des espaces maritimes (PSM).

Le développement des énergies bleues en France ou plus largement en Europe, dans le cadre de la politique de transition énergétique, constitue également un autre mode d'occupation de l'espace et de valorisation des services écosystémiques. La mise en place d'aires marines protégées dont l'objectif est de préserver à la fois le milieu et les ressources, se traduit notamment par la création de parcs marins comme ceux de Nouvelle-Aquitaine, dans le Bassin d'Arcachon ou l'Estuaire de la Gironde-Mer des Pertuis, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM).

Question 4: Comment s'appuyer sur les modes de gestion communautaire traditionnels pour, de proche en proche, co-construire une démarche de gestion intégrée mer et littoral dans le cadre d'une stratégie maritime intégrée ?

La mise en place d'approches intégrées et de programmes de restauration des habitats à grande échelle, intégrant l'ensemble des acteurs, est pour le Japon une notion déjà ancienne et qui s'appuie

sur un développement local. En témoigne le concept de « Sato-Umi » (mer et homme en harmonie), lui-même issu de celui beaucoup plus ancien de « Sato-Yama » (montagne et homme en harmonie). Ces deux concepts évoquent un lien très fort entre **nature et culture** sur lequel se fonde l'exploitation durable d'un milieu qui fait partie intégrante du patrimoine nourricier, mais aussi culturel. En Europe et plus particulièrement en France, il existe encore un certain nombre de pratiques traditionnelles similaires, notamment dans le domaine de la petite pêche.